

BA 217 :

*une opportunité pour le Val d'Orge,
l'avenir du Sud Francilien*

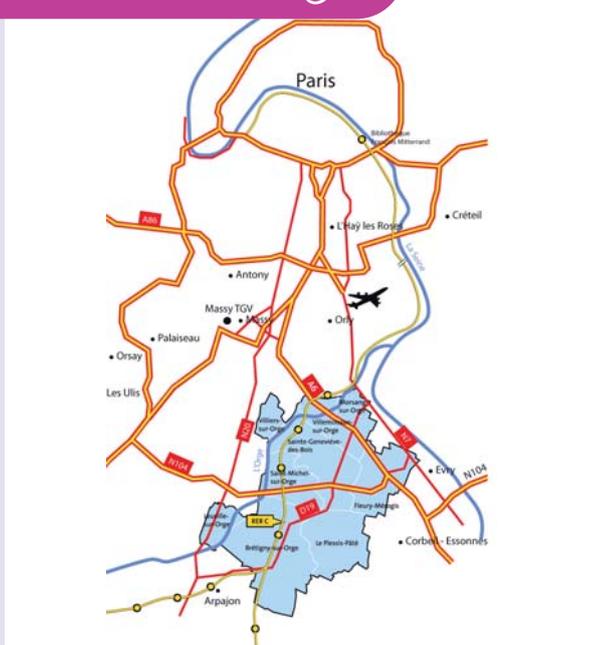




Val d'Orge :

- 130 000 habitants
- 9 communes
- 300 ha disponibles

Le Val d'Orge



Le Val d'Orge regroupe aujourd'hui 9 communes dynamiques sur un espace de 54 km² et bénéficie d'une situation géographique stratégique au cœur de l'Essonne.

Les axes forts d'intervention de la Communauté d'agglomération concernent la création d'emploi, les transports, la gestion et le développement de services de proximité.

Le projet d'aménagement de la BA 217, orienté par le Contrat de Redynamisation du Site de Défense (CRSD), vient renforcer ces axes en proposant des actions fortes en matière de développement économique.

Avec 90 millions d'Euros d'investissement déjà prévus sur l'ensemble du site, l'avenir du territoire Sud francilien prend une dimension régionale.

Le CRSD, un contrat qui fixe les grandes orientations de l'avenir de la Base aérienne

Depuis juillet 2008 et l'annonce par le Ministre de la Défense de la fermeture à partir de 2012 du site de la BA 217 de Brétigny/Plessis-Pâté, l'ensemble des acteurs concernés par l'avenir des 750 hectares ont élaboré, sous la conduite du Préfet de l'Essonne, le CRSD qui traduit les actions et les financements pour la reconversion du site.

La signature du CRSD par le Val d'Orge et ses 12 partenaires marquera le point de départ d'une série de grands projets dont l'objectif est de développer l'activité économique et de créer des emplois sur le territoire du Val d'Orge.

La reconversion de la Base aérienne permettra d'atteindre l'objectif que s'est fixé le Val d'Orge : créer de l'emploi à proximité et rapprocher lieu de vie et lieu d'activité professionnelle. Cela se traduit par la création de plusieurs milliers d'emplois sur le territoire à l'horizon 2025.

Les 12 autres signataires : Etat, Conseil Général de l'Essonne, Communauté de Communes Val d'Essonne, villes de Brétigny, Plessis-Pâté, Vert-le-Grand, Leudeville, Chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de France, SIVU, SAFER Île-de France, Agence pour l'Economie en Essonne, Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne.



300 ha disponibles en Val d'Orge

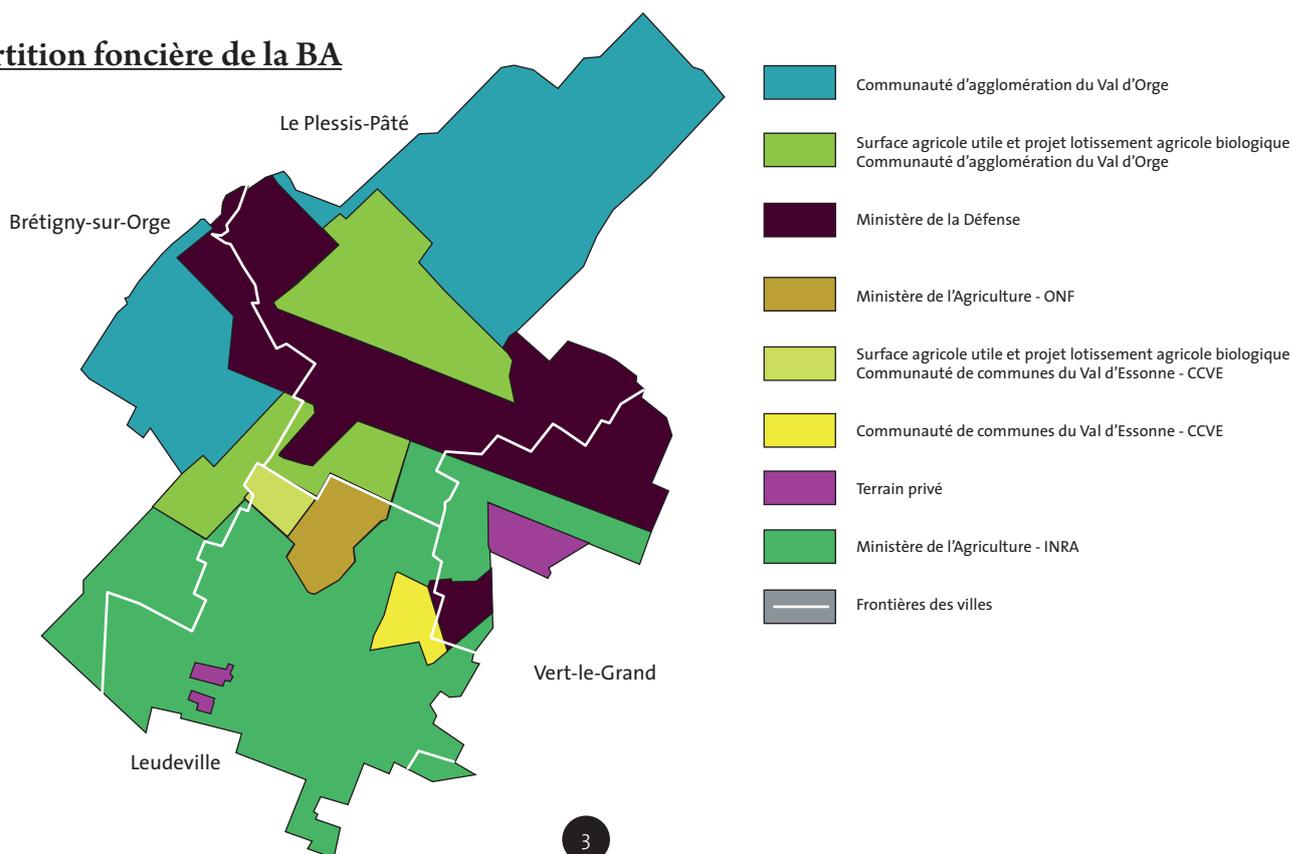
Le Val d'Orge dispose de la plus grande réserve foncière d'Île-de-France. Sur un site global de 750 hectares, plus de 300 hectares de terrain sont à présent disponibles sur le territoire suite à la signature du CRSD.

Cet espace représente un potentiel remarquable que le Val d'Orge compte exploiter dès aujourd'hui en développant des activités économiques génératrices d'emplois pour les Valdorgiens.

Deux grandes emprises de 95 et 205 ha accueilleront demain respectivement un pôle dédié à la recherche et à l'innovation et un projet à vocation économique d'envergure régionale. Ces projets se réalisent au cœur du Pôle économique Sud Francilien qui bénéficie déjà d'une dynamique de plus de 10 000 emplois et de 750 entreprises.



Répartition foncière de la BA





Au sud

Développer un pôle dédié à la recherche et à l'innovation

Valoriser le pôle recherche et développer l'attractivité

Une partie de l'espace disponible sera consacrée à renforcer le pôle de recherche autour des activités de l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées (IRBA), et du Physiopôle de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA).

- **La recherche agronomique**

La partie sud du site aura une vocation agricole avec notamment le projet « Physiopôle » mené par l'Institut national de recherche agronomique (INRA) et la Chambre régionale d'agriculture ainsi que du maraîchage biologique.



- **La recherche biomédicale**

La partie centrale sera conservée et renforcée par l'Armée pour l'implantation de l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA). Les chercheurs développent des programmes qui répondent aux besoins des armées et de la gendarmerie concernant le soutien sanitaire en opération ainsi que la prévention, la protection et les soins à apporter aux combattants.



- **L'innovation et le développement**

Au sud-ouest de la base, sur la commune de Brétigny-sur-Orge, une zone d'activité économique de 80 hectares sera aménagée et développée afin de proposer aux entreprises une offre d'accueil complète et diversifiée. Les entreprises en lien avec le secteur de la recherche (agro-industrielle) mais également d'autres secteurs, à condition qu'elles satisfassent les critères de sélection retenues pour le parc technologique, pourront s'installer sur la zone.





Au delà même de l'IRBA et l'INRA, plusieurs équipements et acteurs scientifiques de haut niveau interviennent déjà à proximité du site : le pôle scientifique d'Evry avec le Génopole, les capacités de recherche de l'hôpital de 1000 lits d'Evry, le pôle scientifique de Saclay.

Ces infrastructures constituent également un levier potentiel pour le développement d'innovations technologiques, et devraient permettre d'attirer des activités de recherche et technologie d'entreprises, de favoriser la création d'entreprises liées à ces activités de recherche, et de gérer in fine des projets industriels de production en créant ainsi des emplois qualifiés.

“ C'est là que nous devons créer une nouvelle polarité régionale qui nous permette d'améliorer véritablement les déplacements des Valdorgiens et de créer un grand nombre d'emplois pour demain ”

Olivier Léonhardt

Président de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge



Au nord Développer un projet à vocation économique régional

Au nord de la base, sur la commune du Plessis-Pâté, 205 hectares seront dédiés à l'activité économique. Cette zone d'activités sera aménagée en tenant compte de trois axes principaux : accessibilité, paysage et projet d'agriculture biologique.

La création le 14 février 2012 de la première Société Publique Locale en Essonne, la « SPL Francilienne Sud Aménagement », présidée par M. Sylvain Tanguy - Maire du Plessis-Pâté, va permettre la réalisation d'études, le portage foncier et l'aménagement des 205 hectares.

Cette SPL permettra d'assurer la réalisation de ce projet d'envergure qui concerne à la fois l'aménagement du territoire, le développement économique, les transports et la politique locale de l'habitat.

La création d'un outil public efficace offrira une maîtrise foncière globale et garantira un pilotage centralisé des collectivités pour conduire l'aménagement de ce secteur stratégique.



**FRANCILIENNE
SUD AMÉNAGEMENT**
Société Publique Locale



Signature des statuts de la SPL le mardi 14 février 2012 en présence de (de gauche à droite) : Alain LANDRE - délégué communautaire, Eliane COLIN - déléguée communautaire, Bernard DECAUX - Maire de Brétigny-sur-Orge, Sylvain TANGUY - Maire du Plessis-Pâté et Président de la SPL, Olivier LEONHARDT - Président de l'Agglomération du Val d'Orge, Pierre CHAMPION - Vice-président chargé du développement économique, Laurence LESPINARD - Vice-présidente chargée de l'aménagement du territoire et Michel PARROT - délégué communautaire.

● A proximité de Val Vert Croix Blanche



Premier cluster francilien dédié à l'habitat durable pour tous, ce projet de 70 hectares, au cœur de l'Agglomération se réalisera dans un avenir proche.

● Au cœur du Pôle Sud Francilien

10 parcs d'activités :

- La Croix Blanche
- Les Ciroliers
- Le Techniparc
- Les Montatons
- Le Parc
- Maison Neuve
- La Pointe à l'Abbé
- Les Radars
- L'Hôtel Dieu
- La Tremblaie

411 hectares - 688 entreprises - 11 176 salariés



Création d'une liaison centre-Essonne

Pour que ce projet rayonne au niveau régional, un axe routier départemental « la liaison centre Essonne » sera aménagé grâce au financement du Conseil Général de l'Essonne à hauteur de 4,5 millions d'Euros, de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et de l'Etat. Cette liaison permettra de désenclaver le site qui ne dispose pas encore de desserte routière propre.



Soutenir l'agriculture biologique et l'emploi agricole



Dans l'intérêt du développement de l'agriculture biologique et des circuits courts de distribution, le CRSD prévoit la création d'un lotissement agricole biologique d'environ 75 hectares en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture, en synergie avec le projet de maraîchage en circuit court de Val Vert Croix Blanche.

Maintenir le service médical de proximité



La mobilisation des élus locaux et des associations aura permis le maintien du centre de santé présent sur le site pour une durée de 2 ans, dans l'attente d'une relocalisation sur Brétigny-sur-Orge et d'une structure pour reprendre l'activité.

Potentiel

Création d'emplois

Développement durable

Avenir

Création

Développement
économique

Recherche

Réserve foncière
proximité

Attractivité

Rayonnement



Val d'Orge
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION